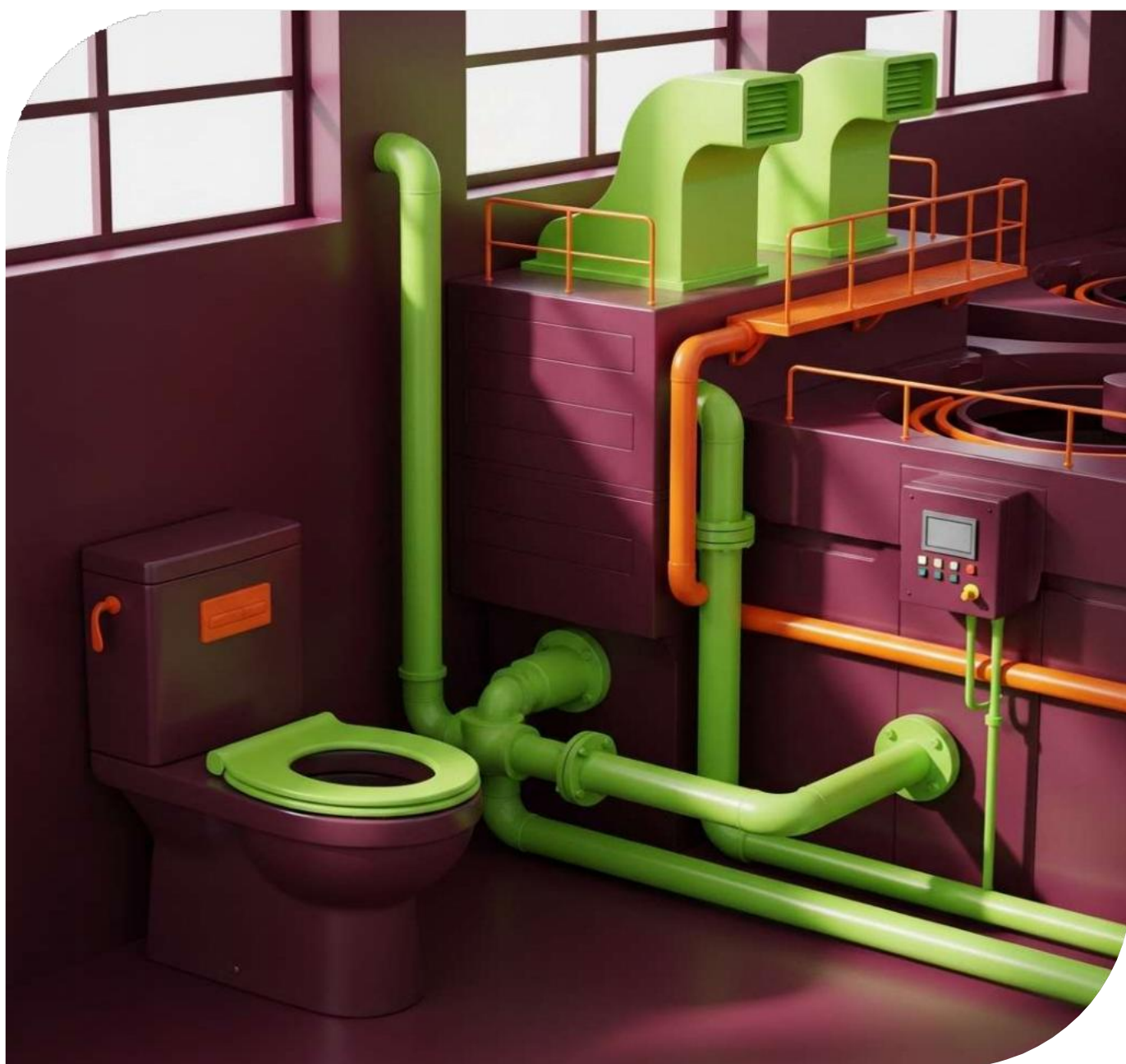


RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE ASSAINISSEMENT EN RÉGIE

ANNÉE 2024



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'Assainissement (RPQS) présente des données sur la gestion technique et financière du service.

Ces données rendent compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée et répond à une exigence de transparence du fonctionnement du service et donnant une vue globale de la production, du traitement des eaux usées pour les communes gérées en régie directe

Le présent document donne une vue globale sur la qualité et le coût du service public de collecte et traitement des eaux usées pour l'année 2024.

La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges assure la compétence assainissement sur l'ensemble de son territoire.

Une partie est gérée en régie directe, l'autre en délégation de service public.

SOMMAIRE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE	2
SOMMAIRE	2
1. INDICATEURS SUR LE TERRITOIRE	4
1.1. Périmètre et compétence	4
1.2. Répartition par mode de gestion et par type d'assainissement	5
1.3. Volumes facturés.....	8
1.4. Tarification de l'assainissement.....	9
1.5. Autorisation et convention de déversement d'effluents industriels	10
1.6. Organisation du Service Assainissement.....	12
2. DESCRIPTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT	13
2.1. Secteur Plaine dépendant de la station d'eaux usées de Quincey	13
2.2. Secteur Flagey Echezeaux-Vosne Romanée.....	15
2.3. Secteur Hautes-Côtes (STEP Meuilley).....	17
2.4. Secteur de Boncourt-le-Bois	19
2.5. Secteur de Brochon	20
2.6. Secteur de Chamboeuf.....	22
2.7. Secteur de Curley	23
2.8. Secteur de Valforet.....	23
2.9. Secteur de Reulle-Vergy.....	25
2.10. Secteur de Segrois	26
2.11. Secteur de Détain-et-Bruant.....	26
3. INDICATEURS DE PERFORMANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF.....	29
4. ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF.....	33
5. BILAN FINANCIER	35

1. INDICATEURS SUR LE TERRITOIRE

1.1. Périmètre et compétence

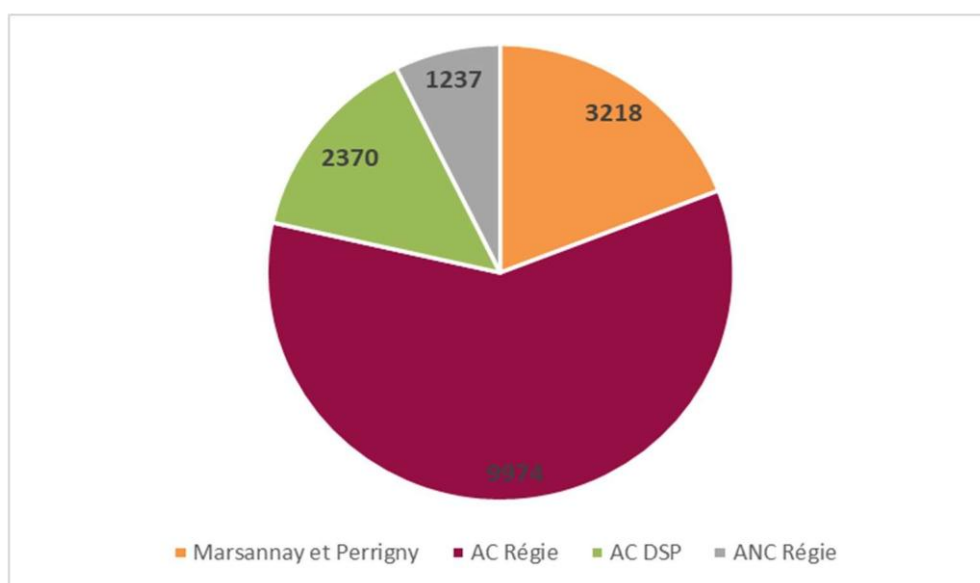
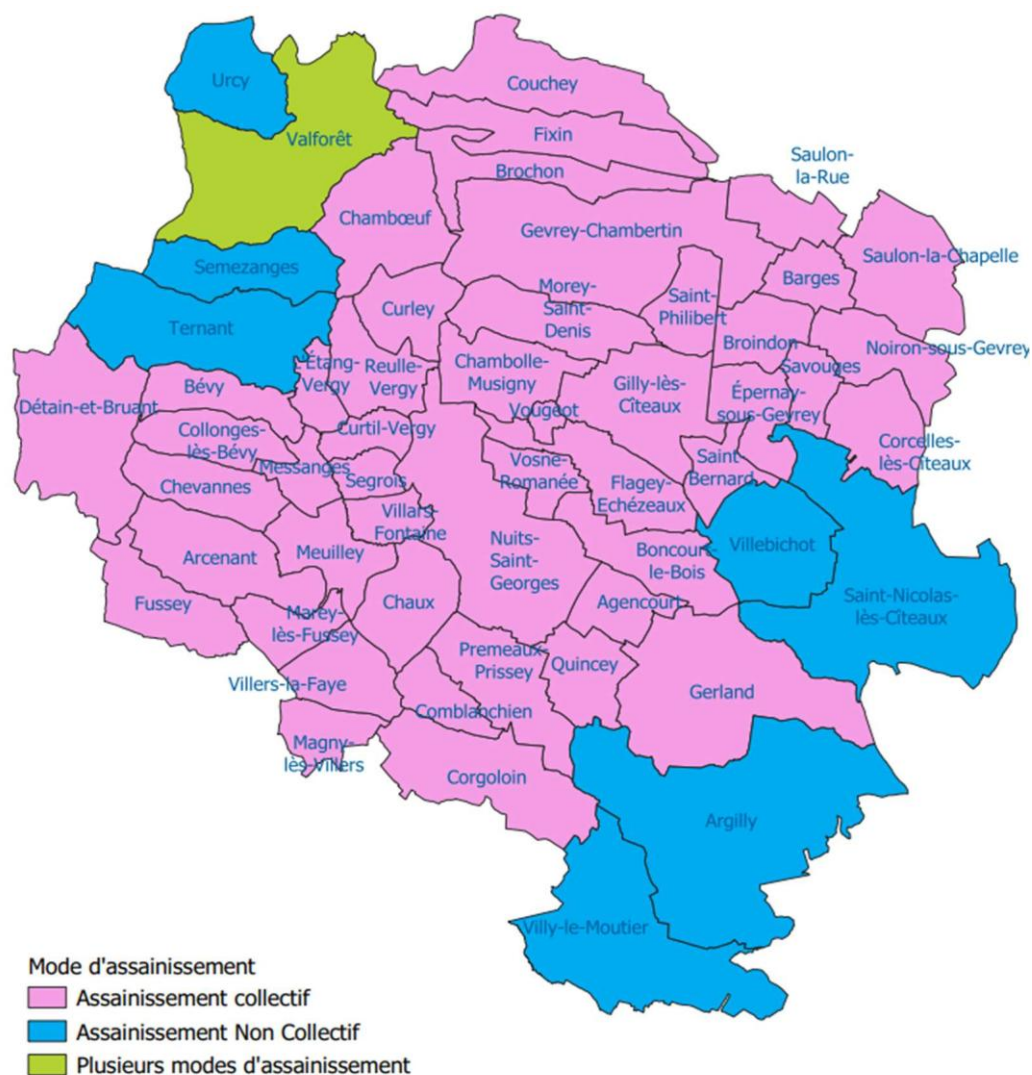
L'Assainissement (eaux usées) est une compétence qui était déjà exercée par les intercommunalités précédant la fusion induite par la Loi NOTRe au 1er janvier 2017. La Communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges l'exerce donc de plein droit depuis cette date, sur la totalité des 55 communes du territoire.

Chaque collectivité précédente avait choisi un mode de gestion propre à sa politique, ses contraintes techniques et économiques. Ainsi, nos usagers sont concernés par une gestion :

- **en Régie Directe sur 46 communes du territoire.** Ce sont les agents de la collectivité qui assurent la gestion du service rendu, lequel est facturé directement par la Communauté de communes.
- **en Délégation de Service Public (DSP) sur 6 communes du territoire**, en l'occurrence avec VEOLIA (contrat jusqu'en 2028). Ce prestataire est l'interlocuteur privilégié des usagers et gère l'ensemble des équipements et services pour le compte de la collectivité, il facture notamment les usagers.

Par ailleurs, une convention de déversement avec le Grand Dijon confie à la Communauté de communes le traitement des eaux usées des communes de Marsannay-la-Côte (5 513 habitants) et Perrigny-lès-Dijon (2 343 habitants) sur la station d'épuration de BROCHON.

Répartition des abonnés AC/ANC 2024 par type de gestion et par type d'assainissement

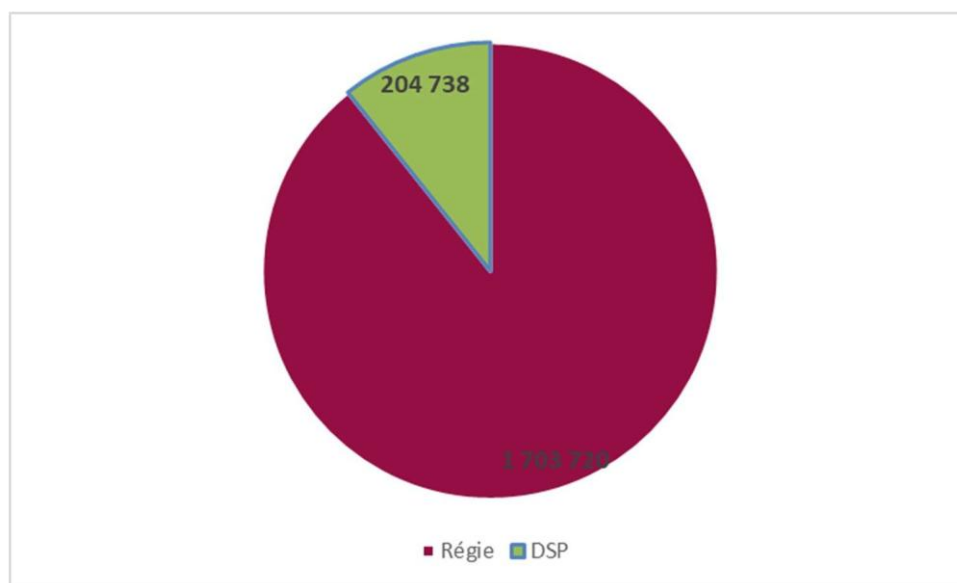


Répartition des abonnés EAU/AC/ANC 2024 par commune

COMMUNES	Abonnés AC	Abonnés ANC	Gestion AS
AGENCOURT	167	0	Régie
ARCENANT	261	2	Régie
ARGILLY		232	Régie
BARGES	255	1	Veolia
BEVY	76	7	Régie
BONCOURT LE BOIS	120	5	Régie
BROCHON	348	4	Régie
BROINDON	80	0	Veolia
CHAMBOEUF	150	12	Régie
CHAMBOLLE MUSIGNY	183	1	Régie
CHAUX	204	4	Régie
CHEVANNES	86	16	Régie
CLEMENCEY		58	Régie
COLLONGES LES BEVY	45	5	Régie
COMBLANCHIEN	307	5	Régie
CORCELLES LES CITEAUX	375	1	Veolia
CORGOLOIN	454	73	Régie
COUCHEY	557	2	Régie
CURLEY	58	1	Régie
CURTIL VERGY	77	3	Régie
DETAÏN ET BRUANT	71	13	Régie
EPERNAY SOUS GEVREY	72	0	Veolia
FIXIN	386	2	Régie
FLAGEY ECHEZEAUX	221		Régie
FUSSEY	59	1	Régie
GERLAND	189	9	Régie
GEVREY CHAMBERTIN	1 085	2	Régie
GILLY LES CITEAUX	352		Régie
L'ETANG VERGY	107	5	Régie
MAGNY LES VILLERS	126	2	Régie
MAREY LES FUSSEY	43	0	Régie
MARSANNAY LA COTE	2 328		traitement EU
MESSANGES	104	6	Régie
MEUILLEY	219	0	Régie
MOREY ST DENIS	365	7	Régie
NOIRON SOUS GEVREY	444	0	Veolia
NUITS ST GEORGES	2 124	43	Régie
PERRIGNY LES DIJON	890		traitement EU
POISOT	22	0	Régie
PREMEAUX PRISSEY	205	3	Régie
QUEMIGNY	84	2	Régie
QUINCEY	206	0	Régie
REULLE VERGY	81	5	Régie
SAULON LA CHAPELLE	477	0	Veolia
SAULON LA RUE	299	0	Veolia
SAVOUGES	142	1	Veolia
SEGROIS	25	3	Régie
SEMEZANGES		58	Régie
ST BERNARD	178	1	Régie
ST NICOLAS LES CITEAUX		173	Régie
SAINT PHILIBERT	226	2	Veolia
TERNANT		63	Régie
URCY		69	Régie
VILLARS FONTAINE	73	1	Régie
VILLEBICHOT		173	Régie
VILLERS LA FAYE	214	1	Régie
VILLY LE MOUTIER		160	Régie
VOSNE ROMANEE	237		Régie
VOUGEOT	105		Régie

1.3. Volumes facturés

Répartition des volume facturés en 2024 par type de gestion (m3)



Répartition des volumes facturés depuis 2022 par communes

COMMUNES	2022 (m3)	2023 (m3)	2024 (m3)	Gestion ASST
AGENCOURT	28 472	22 396	20 532	Régie
ARCENANT	22 938	18 968	19 291	Régie
ARGILLY				Régie
BARGES	22 105	22 838	22 080	Veolia
BEVY	4 809	4 308	4 097	Régie
BONCOURT LE BOIS	9 763	9 729	11 248	Régie
BROCHON	51 790	51 188	50 355	Régie
BROINDON	6 619	6 679	6 583	Veolia
CHAMBOEUF	13 871	13 087	12 812	Régie
CHAMBOLLE MUSIGNY	15 641	12 912	14 292	Régie
CHAUX	17 445	17 170	16 422	Régie
CHEVANNES	7 691	6 887	7 193	Régie
CLEMENCEY				Régie
COLLONGES LES BEVY	3 238	3 077	2 805	Régie
COMBLANCHIEN	23 794	30 303	29 678	Régie
CORCELLES LES CITEAUX	34 817	34 269	32 892	Veolia
CORGOLOIN	37 710	38 342	37 766	Régie
COUCHEY	75 683	68 347	87 475	Régie
CURLEY	5 804	5 264	4 980	Régie
CURTIL VERGY	6 864	6 959	6 740	Régie
DETAIN ET BRUANT	3 722	4 278	4 264	Régie
EPERNAY SOUS GEVREY	5 776	5 652	5 410	Veolia
FIXIN	38 967	37 647	37 766	Régie
FLAGEY ECHEZEAUX	18 175	16 798	17 591	Régie
FUSSEY	4 354	4 689	4 267	Régie
GERLAND	16 549	18 022	16 158	Régie
GEVREY CHAMBERTIN	198 052	190 522	187 576	Régie
GILLY LES CITEAUX	89 365	60 604	70 430	Régie

L'ETANG VERGY	8 827	8 569	8 629	Régie
MAGNY LES VILLERS	10519	9 935	9 418	Régie
MAREY LES FUSSEY	4603	4 252	4 099	Régie
MARSANNAY LA COTE	272 275	26 5840	267 980	traitement EU
MESSANGES	8 684	8 595	8 377	Régie
MEUILLEY	15508	14 686	13 892	Régie
MOREY ST DENIS	37 205	31 671	33 714	Régie
NOIRON SOUS GEVREY	42429	42 407	40 385	Veolia
NUITS ST GEORGES	430 884	397 853	443 364	Régie
PERRIGNY LES DIJON	104 203	103 257	115 353	traitement EU
POISOT	1 736	1 544	1 459	Régie
PREMEAUX PRISSEY	23 816	23 095	9 881	Régie
QUEMIGNY	6 740	6 117	5 805	Régie
QUINCEY	20 446	21 685	17 990	Régie
REULLE VERGY	4 482	4 896	5 006	Régie
SAULON LA CHAPELLE	41 040	40 475	41 356	Veolia
SAULON LA RUE	26 361	31 632	26 432	Veolia
SAVOUGES	12 153	12 936	12 170	Veolia
SEGROIS	2 287	2 191	1 879	Régie
SEMEZANGES				Régie
ST BERNARD	16 208	15 198	13 204	Régie
ST NICOLAS LES CITEAUX				Régie
SAINT PHILIBERT	19 351	21 424	17 430	Veolia
TERNANT				Régie
URCY				Régie
VILLARS FONTAINE	7 043	6 134	6 013	Régie
VILLEBICHOT				Régie
VILLERS LA FAYE	16 789	15 424	15 586	Régie
VILLY LE MOUTIER				Régie
VOSNE ROMANEE	31 250	28 436	42 016	Régie
VOUGEOT	12 237	10 196	16 317	Régie

1.4. Tarification de l'assainissement

La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné et inclus une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.). Lors de la fusion des différents territoires il existait de fortes disparités concernant les tarifs de l'assainissement. Depuis 2018, ceux-ci convergent vers une harmonisation pour qu'un tarif unique entre en vigueur à partir de 2025.

Les tarifs spécifiques applicables aux 01/01/2024 et 01/01/2025 sont les suivants :

	Abonnement Assainissement € HT	Redevance Assainissement HT /M³	Prix € HT Assainissement ramené au m³ (120m³)
Secteur Hautes-Côtes de Nuits (1)	72.80 €	1.77 €	2.38 €
Secteur Vosne (2)	69.86 €	1.76 €	2.33 €
Secteur Plaine (3)	65.12 €	1.75 €	2.29 €
Corgoloin-Magny-les-Villers	73.32 €	1.86 €	2.47 €
Boncourt-le-Bois	67.77 €	1.73 €	2.30 €
Part Communautaire Sud-Dijonnais (4) <i>(part délégataire 2023 pour info)</i>	30.15 € 30.00 €	0.62 € 1.2841 €	0.66 € 1.53 €
Chambolle-Musigny & Morey-Saint-Denis	66.04 €	1.78 €	2.33 €
Gevrey-Chambertin et autres Communes (5)	64.06 €	1.78 €	2.31 €

Le prix moyen du m³ (abonnement et consommation comprise) pour une consommation type de 120 m³ annuelle est de : 2,33 € TTC pour l'exercice 2024.

De plus, sur le territoire la Participation Forfaitaire à l'assainissement Collectif (PFAC) est passée à 2500€ / logement.

Concernant l'assainissement non collectif, les tarifs sont les suivants :

- * Redevance ANC : 20,00 € HT/an
- * Contrôle de conception implantation dans le cadre d'un dépôt de PC : 90,00 € HT
- * Contrôle d'exécution dans le cadre d'un dépôt de PC : 130,00€ HT
- * Absence et/ou refus de contrôle de conception /implantation : 150,00 € HT
- * Absence et /ou refus de contrôle de bonne exécution des travaux : 200,00 € HT

1.5. Autorisation et convention de déversement d'effluents industriels

La majeure partie des autorisations de déversement étant arrivée à échéance, un important travail a été entrepris pour les mettre à jour. Aujourd'hui 2 nouvelles conventions ont été signées et d'autres sont en cours d'étude.

Nom de l'établissement	Commune	Date de signature et validité de l'autorisation
Julien MACK	Couchy	2024
Européenne de Condiments	Couchy	2024
Laiterie de la Côte - GAUGRY	Brochon	2012 – en cours de refonte
ROUX S.A.	Gevrey	2004 - caduque
DEPP Imprimerie	Gevrey	2015 - caduque
Viticulteurs	Toutes communes	En cours de réflexion
REFRESCO -CSR PAMPRYL	Nuits Saint Georges	2006 – en cours de refonte
Fromagerie DELIN	Nuits Saint Georges	2006 - caduque

SA VEDRENNE	Nuits Saint Georges	2006 – caduque
Liqueurs CARTRON	Nuits Saint Georges	2006 – caduque
AU JAMBON DE BOURGOGNE	Nuits Saint Georges	2006 – caduque
BOISSET FGVS	Nuits Saint Georges	2006 – en cours de refonte
CONSTELLIUM SOFTAL	Nuits Saint Georges	2022
SMURFIT KAPPA PARNALLAND	Nuits Saint Georges	2011 - caduque
IMPRIMERIE FILIBER SA	Nuits Saint Georges	2005 – caduque
IMPRIMERIE GEORGES PARIS	Nuits Saint Georges	2005 – caduque
IMPRIMERIE MILLESIME	Nuits Saint Georges	2005 – caduque
CAT AGEF	Nuits Saint Georges	2005 – caduque
SA MOILLARD Négociant en vins	Nuits Saint Georges	2007 - caduque
LABOURE ROI	Nuits Saint Georges	2005 – caduque
Sté Louis MAX Rue de Chaux	Nuits Saint Georges	2006 – en cours de refonte
Sté Louis MAX ZI	Nuits Saint Georges	2006 – en cours de refonte
Hospice de Nuits-St-Georges	Nuits Saint Georges	2017
DUFOULEUR FRERES	Nuits Saint Georges	2006-caduque
FAIVELEY rue Charles Arnoult	Nuits Saint Georges	2017
FAIVELEY 8 rue du tribourg	Nuits Saint Georges	2005 – caduque
FAIVELEY 38 rue du tribourg	Nuits Saint Georges	2005-caduque
Gavignet Père et Fils	Nuits Saint Georges	2023
CORBET	Morey Saint Denis	2012 - caduque
Fromagerie DELIN	Gilly Lès Citeaux	2016

1.6. Organisation du Service Assainissement



Les moyens humains du service

- 1 responsable de service
- 1 assistante administrative chargée de l'accueil et de la gestion des comptes usagers pour la régie
- 7 agents de terrain qui suivent le bon fonctionnement du patrimoine (STEP)
- 1 agent spécialisé en assainissement non collectif
- 1 électromécanicien qui suit le bon fonctionnement et la maintenance des réservoirs

Le service est supervisé par le Directeur du Pôle environnement (Eau, Assainissement, gestion des déchets) accompagné d'une assistante.

La gestion administrative est effectuée à l'adresse suivante :

Centre Technique Intercommunal
1 rue Lavoisier
21700 NUITS-SAINT-GEORGES
03.80.61.28.4G
Mail : assainissement@ccgevrej-nuits.com

L'accueil

L'accueil usager est assuré du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
(fermé le mardi matin et le jeudi après-midi)

La continuité du service s'effectue par une permanence 24h/24h

Astreinte pour les urgences : 06 21 84 52 38 ou 06 01 20 76 22.

Pour la DSP, la gestion administrative est effectuée

Chez Veolia –15 Rue Jean-François Champollion, 21200 Beaune
Tél : 06 66 32 34 58

Ou à l'Espace France Services
3 rue Jean Moulin - 21700 Nuits Saint Georges
Permanence Véoli
a chaque dernier lundi du mois

2. DESCRIPTION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT

2.1. Secteur Plaine dépendant de la station d'eaux usées de Quincey

Réseau :

Les communes de Corgoloin, Magny-lès-Villers et Villers-la-Faye sont raccordées au réseau d'assainissement du secteur de la Plaine depuis fin 2016.

COMMUNES	Longueur Réseau (m)	Réseau Unitaire ou mixte (%)	Réseau Séparatif (%)	Nb postes relevage	Nb déversoirs d'orage
AGENCOURT	3 360	0	100	3	0
COMBLANCHIEN	10 730	0	100	0	0
CORGOLOIN	11 640	0	100	1	0
GERLAND	7 600	0	100	4	0
MAGNY-LES-VILLERS	2 870	0	100	2	0
NUITS ST GEORGES	39 090	21	79	2	2
PREMEAUX PRISSEY	8 430	0	100	3	0
QUINCEY	7 460	0	100	0	0
VILLERS-LA-FAYE	5 910	0	100	1	0

Station d'épuration :

La station d'épuration de QUINCEY est de type boues activées en aération prolongée, dimensionnée pour 28 000 Equivalent Habitant (EH) soit 2 000 kg/j de DBO5 et 6 000 m³/j.

La première tranche a été construite en 1973 par MONTENAY. Une deuxième tranche a été réalisée en 1989 par FRANCE ASSAINISSEMENT.

En 2007, une mise aux normes pour l'azote et le phosphore a été réalisée.

En 2008, la plateforme de compostage des boues centrifugées, en mélange avec des déchets verts, a été mise en route.

Le cours d'eau récepteur des eaux usées issues du système de collecte et traitement est le Meuzin.

Normes de rejets :

paramètre	concentration maximale à respecter, moyenne journalière	rendement minimum à atteindre, moyenne journalière	concentration réductible, moyenne journalière
DBO5	15 mg (O2)/l	95%	50 mg(O2)/l
DCO	50 mg (O2)/l	92%	250 mg (O2)/l
MES	20 mg /l	95%	85 mg/l

paramètre	concentration maximale à respecter, moyenne annuelle	rendement minimum à atteindre, moyenne annuelle
NGL	10 mg/l	84%
Phosphore	1 mg/l	91%

Evolution des volumes entrants et sortants :

Année	A2 DO (m3)	A3 Entrée (m3)	A4 Sortie (m3)	Jours déversement A2	Pluviométrie mm
2024	8 058	972 413	978 104	15	1 090
2023	1 223	680 216	690 439	11	851
2022	346	647 730	638 836	9	655
2021	1 627	757 217	765 981	12	849
2020	2 906	740 132	784 573	7	696
2016	1 989	653 694	671 493	19	786
2018	8 796	821 040	865 703	35	871

Evolution des rendements et concentration en sortie pour le secteur d'assainissement pour 2024 :

Année	MES		DCO		DBO5		NGL		Pt	
	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L
2024	97,96	5,07	95,74	30,05	99,41	1,88	95,20	2,30	94,56	0,32
2023	98,08	6,63	96,89	26,71	98,09	8,40	95,62	2,60	96,96	0,20
2022	99,03	3,72	97,98	19,76	99,31	3,30	97,02	1,95	98,30	0,14
2021	99,43	2,44	98,02	17,50	99,25	3,00	96,35	2,00	97,22	0,22
2020	99,22	2,83	97,82	17,48	99,21	3,12	93,59	3,36	96,86	0,27
2016	99,21	2,79	97,71	19,24	99,12	3,26	93,84	3,62	97,45	0,20
2018	99,02	2,54	97,96	14,35	98,97	3,15	90,91	3,75	96,86	0,20

En 2024, 310 tonnes de Matières Sèches (MS) de boues ont été produite par la STEP puis traitées par la station de compostage. 929 tonnes de MS de compost ont été épandues.

Conclusion sur le système d'assainissement :

La station d'épuration et le système de collecte présentent des résultats satisfaisants au regard de la réglementation, et ce alors qu'elle a été fortement sollicitée en raison de la pluviométrie importante.

Travaux réalisés en 2024 :

- Maintenance centrifugeuse
- Renouvellement et modernisation des armoires électriques des PR
- 15 nouveaux branchements ont été réalisés
- Lancement des études de MO pour la canalisation de transfert entre Nuits Saint Georges et la STEP

Travaux prévus en 2025 :

- Renouvellement de la canalisation d'assainissement Rue Saint Bernard à Nuits Saint Georges
- Renouvellement de la canalisation de transfert entre Nuits Saint Georges et la STEP
- Renouvellement des pompes de recirculation

2.2. Secteur Flagey Echezeaux–Vosne Romanée

Réseau :

Communes	Longueur Réseau (m)	Réseau Unitaire (%)	Réseau Séparatif (%)	Nb postes relevage	Nb déversoirs d'orage
CHAMBOLLE-MUSIGNY	4 200		100%	1	0
FLAGEY-ECHEZEUX	9 700		100%	0	0
GILLY-LES-CITEAUX	10 260		100%	1	1
MOREY-SAINT-DENIS	7 870	29%	71%	1	2
SAINT-BERNARD	3 830		100%	3	0
VOSNE-ROMANEE	7 790	17%	83%	0	3
VOUGEOT	2 690	17%	83%	1	1

Station d'épuration :

La station d'épuration de FLAGEY est de type boues activées en aération prolongée, dimensionnée pour 7 000 EH et 28 500 Equivalent Habitant en période de vinification. Elle a été mise en service à l'été 200G.
Le cours d'eau récepteur est la Bornue puis la Vouge.

Normes de rejets :

paramètre	concentration maximale à respecter, moyenne journalière	rendement minimum à atteindre, moyenne journalière	concentration réductible, moyenne journalière
DBO5	15 mg (O2)/l	96%	50 mg(O2)/l
DCO	90 mg (O2)/l	90%	250 mg (O2)/l
MES	20 mg /l	96%	85 mg/l

paramètre	concentration maximale à respecter, moyenne annuelle	rendement minimum à atteindre, moyenne annuelle
NGL	10 mg/l	85%
Phosphore	1 mg/l	90%

Evolution des volumes entrants et sortants :

Année	A2 DO (m3)	A3 Entrée (m3)	A4 Sortie (m3)	Jours déversement A2	Pluviométrie mm
2024	47 460	725 244	753 135	111	939
2023	23 623	495 576	526 354	69	761
2022	9 745	46 5284	478 922	94	691
2021	43 244	573 718	573 484	156	730
2020	35 966	554 233	579 100	83	696
2019	23 687	453 483	480 278	63	651
2018	164 271	599 583	622 926	127	853

Evolution des rendements :

Année	MES		DCO		DBO5		NGL		Pt	
	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L
2024	91,74	14,54	89,94	40,99	95,28	8,71	86,19	3,02	78,74	1,16
2023	94,75	12,69	94,93	27,18	95,82	12,04	92,38	2,10	89,67	0,78
2022	98,14	8,23	97,20	20,26	97,84	7,77	95,69	1,50	93,24	0,61
2021	97,37	10,18	96,14	23,03	97,96	6,66	92,04	2,38	92,58	0,93
2020	94,66	12,46	92,80	30,49	94,42	12,65	83,93	4,04	89,59	0,78
2016	97,87	7,46	96,39	26,09	97,80	7,72	89,44	4,26	88,32	0,85
2018	97,20	10,95	95,94	28,42	96,83	10,42	88,13	4,12	92,05	0,53

Evacuation de 405 tonnes de boue (45T de MS) en direction de la plateforme de compostage de la STEP de Quincey

Conclusion sur le système d'assainissement :

Système de collecte :

Beaucoup d'eaux de pluie sont envoyées vers la station d'épuration de Flagey-Echézeaux du fait des réseaux unitaires sur Vosne-Romanée et Morey-Saint-Denis ; d'importantes quantités d'eau de nappe proviennent des secteurs de Gilly et Flagey.

Système de traitement :

La station d'épuration présente un traitement épuratoire non conforme à la réglementation, les non-conformités sont principalement liées aux déversements en amont de la station d'épuration. En 2025, la non-conformité pour le phosphore a donné lieu à un ajustement au niveau des produits de traitement.

Les travaux correctifs doivent donc porter sur les réseaux (réseaux unitaires et drainage des sources d'eau),

Travaux réalisés en 2024 :

- Renouvellement du réseau de transfert entre Chambolle et Vougeot (réseau en banquettes fréquemment bouché qui entraînait des déversements dans la Vouge)
- Renouvellement et modernisation des armoires électriques des PR
- Maintenance clarificateur
- Maintenance sur le surpresseur
- Maintenance sur le dégrilleur

Travaux prévus en 2025 :

- Nettoyage à l'acide des rampes d'aération
- Enquête sur la provenance des eaux de nappes à Gilly et Flagey (recherche ITV / enquête riverain)
- Renouvellement de canalisation Rue basse à Gilly les Cîteaux

2.3. Secteur Hautes-Côtes (STEP Meuilley)

Réseau :

Communes	Longueur Réseau (m)	Réseau Unitaire (%)	Réseau Séparatif (%)	Nbre postes relevage	Nb déversoirs d'orage
ARCENANT	7 130	0	100	0	0
BEVY	2 750	0	100	1	0
CHAUX	5 390	30	70	1 avec traitement H2S	1
COLLONGES LES BEVY	1 960	0	100	1	0
CURTIL VERGY	3 830	0	100	1	0
FUSSEY	2 140	0	100	1 avec traitement H2S	0
L'ETANG VERGY	2 300	0	100	1	0
MAREY LES FUSSEY	5 590	0	100	0	0
MESSANGES	5 330	0	100	1	0
MEUILLEY	8 450	0	100	0	0
VILLARS FONTAINE	3 650	0	100	0	0

Station d'épuration :

La station d'épuration de MEUILLEY est de type boues activées en aération prolongée, la filière est complétée par un lit bactérien en période de vendanges,

Capacité nominale : 2 500 EH – 6 000 EH en pointe

Cette station a été construite en 2005-2006 (constructeur : France Assainissement), mise en route en avril 2006 et inaugurée en octobre 2006,

Normes de rejets :

PARAMETRES	CONCENTRATION MAXIMALE DU REJET (mg/l)	RENDEMENT MINIMUM (%)	Valeurs rédhitoires
DBO₅ (demande biochimique en oxygène)	15	97	50
DCO (demande chimique en oxygène)	50	96	250
MES (matières en suspension)	20	97	85
NGL (azote global)	10	20	
Pt (phosphore total)	2	21	

Evolution des volumes entrants et sortants :

Année	A2 D0 (m3)	A3 Entrée (m3)	A4 Sortie (m3)	Jours déversement A2	Pluviométrie mm
2024	33 320	174 869	182 561	36	1 011
2023	16 160	132 627	140 458	14	669
2022	2 230	126 074	132 386	12	530
2021	41 566	147 811	153 899	35	713
2020	37 856	143 379	153 877	29	615
2019	13 073	134 766	134 392	26	739
2018	70 132	154 193	159 346	37	904

Evolution des rendements :

Année	MES		DCO		DBO5		NGL		Pt	
	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L
2024	96,69	5,94	92,08	34,47	98,28	2,65	90,31	5,34	92,62	0,50
2023	99,12	2,64	95,94	26,03	98,79	3,00	93,62	5,49	92,34	0,53
2022	99,52	2,73	97,32	21,34	98,92	3,00	95,50	4,29	92,93	0,67
2021	98,95	4,56	97,13	20,70	98,83	3,23	87,07	7,98	90,34	0,63
2020	98,65	2,78	95,53	22,92	98,22	3,17	69,21	21,83	71,75	0,60
2016	99,05	3,01	96,45	22,98	98,68	3,00	88,81	7,91	86,87	0,94
2018	96,75	10,24	95,75	28,24	97,68	6,12	87,14	8,68	92,11	0,62

Conclusion sur le système d'assainissement :

La station d'épuration et le système de collecte présentent des résultats satisfaisants au regard de la réglementation,

Les surverses du point A2 ont été importantes en 2024 du fait d'une pluviométrie très importante et d'une remontée considérable de la nappe.

La station doit gérer des eaux parasites importantes venant du réseau unitaire de Chaux mais également des réseaux de Meuilley et des Hautes-Côtes. Côté Gevrey, des travaux devront être prévus à moyen terme sur la commune de Chaux pour limiter ce problème.

Travaux réalisés en 2024 :

Renouvellement du moto-réducteur à chaîne du sprinkler du lit bactérien
Renouvellement des 2 pompes de relevage lit bactérien et entrée STEP
Renouvellement stators centrifugeuse et pompe gavageuse
Renouvellement compresseur boue
Mise au norme cuve de stockage chlorure ferrique
Renouvellement sonde oxygène
Renouvellement pompe lit bactérien

Travaux prévus en 2025 :

Renouvellement du vérin GDD boues
Remise en service central intrusion
Remise en état du pont (roue) clarificateur
Maintenance de l'agitateur

2.4. Secteur de Boncourt-le-Bois

Réseau :

COMMUNE	Longueur Réseau (m)	Réseau Unitaire %	Réseau Séparatif %	Nb postes relevage	Nb déversoirs d'orage
BONCOURT LE BOIS	2 860	0	100	0	Néant

Station d'épuration :

La station d'épuration de Boncourt est un lagunage naturel, à 3 bassins d'une capacité nominale de 450 éq/hab,

Date de mise en service : 1991 – fin des travaux d'agrandissement du système de lagunage : 2020

Performances attendues par la réglementation :

Paramètres	Concentration maximale des rejets (mg/l)	Rendement minimum à atteindre (%)	Valeur de rejet rédhibitoire (mg/l)
DBO5	≤ 35	≥ 60	>70
DCO	≤ 200	≥ 60	>400
MES		≥ 50	>85

Le niveau de rejet doit être respecté en concentration ou en rendement,

Résultats du bilan 2024

Paramètres	Résultats au point		Conc. en sortie STEP	Calcul du rdement	Texte réglementaire (AM du 21/07/2015)			
	Entrée station	Sortie station			Conc. en mg/L	Conformité	Rendement en %	Conformité
MEST	65,6	6,9	92	89%			50%	oui
DCO	100,2	17,4	231	83%	200	non	60%	oui
DBO ₅	38,4	7,9	105	79%	35	non	60%	oui
NTK	5,6	1,2	16	78%				
NGL	5,6	1,2	16	78%				
Phosphore total	1,4	0,2	3	0%				

Conclusion sur le système de traitement :

Le jour de la mesure, les ratios calculés sur la composition de l'effluent arrivant à la station nous indiquent que la pollution est globalement biodégradable, l'ensemble des paramètres respectent les rendements préconisés mais pas les concentrations.

2.5. Secteur de Brochon

Réseau :

Communes	Longueur Réseau (m)	Réseau Unitaire (%)	Réseau Séparatif (%)	Nb postes relevage	Nb déversoirs d'orage
BROCHON	9170	47	53	0	1
COUCHEY	9350	56	44	1	2
FIXIN	9234	70	30	0	3
GEVREY-CHAMBERTIN	26 220	60	40	4	5

Les communes de Marsannay-la-Côte et de Perrigny-lès-Dijon sont également raccordées à la STEP de Brochon, Les réseaux de ces communes sont gérés par ODIVEA,

Station d'épuration :

Ces communes sont raccordées à la STEP de Brochon.

La station d'épuration de Brochon a une capacité nominale de 30 000 équivalents habitants en période normale et de 38 000 équivalents habitants en période de vendange et vinification, La filière de traitement des eaux est de type boues activées moyenne charge en aération prolongée avec zone d'anoxie et déphosphatation par voie physico-chimique au niveau des bassins d'aération,

Le cours d'eau récepteur des eaux usées issues du système de collecte et traitement de l'agglomération de Gevrey- Chambertin est le « ruisseau du milieu » considéré comme zone sensible.

Normes de rejets :

paramètre	concentration maximale à respecter, moyenne journalière	rendement minimum à atteindre, moyenne journalière	concentration réductible, moyenne journalière
DBO5	15 mg (O2)/l	94%	50 mg(O2)/l
DCO	90 mg (O2)/l	80%	250 mg (O2)/l
MES	20 mg /l	92%	85 mg/l

paramètre	concentration maximale à respecter, moyenne annuelle	rendement minimum à atteindre, moyenne annuelle
NGL	10 mg/l	82%
Phosphore	1,25 mg/l	95%

Evolution des volumes entrants et sortants :

Année	A2 DO (m3)	A3 Entrée (m3)	A4 Sortie (m3)	Jours déversement A2	Pluviométrie mm
2024	63 480	1 720 866	1 684 751	52	744
2023	-	1 092 057	1 101 759	-	630
2022	13 845	1 127 649	1 079 753	40	523
2021	72 870	1 479 873	1 441 132	62	635
2020	47 209	1 294 017	1 352 773	43	570
2019	40 988	1 265 832	1 251 828	-	506
2018	178 504	1 700 267	1 581 883	-	630

Evolution des rendements :

Année	MES		DCO		DBO5		NGL		Pt	
	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L	%	mg/L
2024	92,91	11,90	89,65	35,07	97,96	2,54	87,29	4,46	91,31	0,37
2023	98,45	4,69	92,77	45,39	98,53	3,32	95,85	2,78	96,55	0,26
2022	97,15	6,28	91,61	39,25	98,49	2,54	94,70	2,64	90,87	0,47
2021	97,83	7,13	91,94	41,91	97,95	3,73	93,10	3,70	93,03	0,38
2020	97,16	5,03	92,73	31,64	97,48	3,59	85,30	4,37	84,16	0,53
2016	94,76	13,44	89,81	41,28	96,82	5,27	92,91	2,97	90,79	0,42
2018	89,65	17,96	85,38	55,21	91,11	12,71	80,93	4,93	80,63	0,69

Conclusion sur le système d'assainissement :

On observe une analyse non conforme réhibitoire par rapport aux MES le 01/02/2024. La concentration étant la même qu'en entrée, nous soupçonnons une erreur d'échantillonnage ou d'analyse. On observe 1 analyse non conforme en MES et DBO5. L'année 2025 a été particulièrement pluvieuse et un aérateur est tombé en panne courant de l'année entraînant la mise à l'arrêt d'une file de traitement.

Les bassins versants sont importants et le temps de ressuyage après une pluie est relativement long (plusieurs heures à quelques jours),

Travaux réalisés en 2024:

Remise en état aerovis,
Maintenance dégrilleur,
Changement du débitmètre de sortie,
Motorisation du portail

Travaux prévus en 2025:

Remise en état système intrusion,
Installation de turbine flottante pour l'aération du chenal 1.

2.6. Secteur de Chamboeuf

Réseau :

COMMUNE	Longueur Réseau (m)	Réseau Unitaire (%)	Réseau Séparatif (%)	Nb postes relevage	Nb déversoirs d'orage
CHAMBOEUF	3 470	0	100	0	Néant

Station d'épuration :

Réhabilitation totale en 2008 de la station par création d'une unité de traitement par lits plantés de macrophytes sur trois étages (2 verticaux et cheminement sur des noues d'infiltration),

Un bassin d'orage permet de recueillir les surplus d'effluents apportés par les fortes précipitations (40 m³), Sa capacité est de 500 EH et son débit max de 70 m³/jour (population raccordée : environ 300 personnes),

Le rejet se fait par infiltration et rejoint le bassin versant de la VOUGE,

Le bilan 2024 donne les résultats suivants :

	Résultats au point				Texte réglementaire (Valeurs garanties)			
	Entrée station	Sortie station						
Paramètres	Charge mesurée (kg/j)		Conc. en sortie STEP	Calcul du rdement	Conc. en mg/L	Conformité	Rendement en %	Conformité
MEST	19,4	0,6	17	97%			50%	oui
DCO	36,8	3,7	110	90%	125	oui		
DBO ₅	15,4	0,5	16	97%	25	oui		
NTK	3,7	1,9	58	47%			60%	non
NGL	3,8	1,9	58	48%				
Phosphore total	0,4	0,3	10	20%				

Conclusion sur le système de traitement :

Les résultats des mesures sont comparés aux valeurs de garanties, une seule non-conformité a été constaté par rapport aux concentrations et rendements demandés.

NTK : Rendement obtenu de 47% contre 60 % demandés.

Les autres paramètres mesurés respectent les valeurs préconisées.

Travaux réalisés 2024 :

Création d'un bypass du 1^{er} lit dans l'objectif de le curer
Etude préalable à la réhabilitation

Travaux à prévus en 2025 :

/

2.7. Secteur de Curley

Réseau :

COMMUNE	Longueur Réseau (m)	Réseau Unitaire %	Réseau Séparatif %	Nb postes relevage	Nb déversoirs d'orage
CURLEY	1 300	0	100	0	Néant

Station d'épuration :

Cette station date de 1986, il s'agit d'un type lit bactérien faible charge suivi de deux lagunes de finition.

Sa capacité est de 100 EH et son débit max de 15 m³/jour (population raccordée : 140 personnes), La structure de la STEP est en bon état,

Le rejet se fait par infiltration dans le milieu naturel.

Résultat du bilan de 2024:

Paramètres	Résultats au point		Conc. en sortie STEP	Calcul du rendement	Texte réglementaire (AM du 21/07/2015)			
	Entrée station	Sortie station			Conc. en mg/L	Conformité	Rendement en %	Conformité
MEST	4,6	0,4	48	92%			50%	oui
DCO	7,2	1,1	151	84%	200	oui	60%	oui
DBO ₅	3,2	0,3	39	91%	35	oui*	60%	oui
NTK	1,1	0,4	49,0	66%				
NGL	1,1	0,4	49,0	66%				
Phosphore total	0,3	0,1	7,9	79%				

Conclusion sur le système d'assainissement :

Les résultats des mesures sont comparés aux valeurs de garanties, les mesures respectent les normes en vigueur, La pollution entrante mesurée lors du bilan 24 heures, est équivalente à 103 EH pour le débit et environ 1478 EH pour les charges entrantes (100 EH en capacité nominale),

2.8. Secteur de Valforet

Réseau :

COMMUNE	Longueur Réseau (m)	Réseau Unitaire %	Réseau Séparatif %	Nb postes relevage	Nb déversoirs d'orage
VALFORET	3 800	0	100	0	Néant

STEP de Quémigny :

Cette station est de type lit bactérien faible charge, Elle est suivie d'une lagune de finition

Sa capacité est de 150 EH et son débit max de 30 m³/jour, soit environ 160 habitants raccordés

Le rejet se fait dans le fossé situé en bordure de la lagune, En cas de surcharge, les eaux usées débordent et s'infiltrant dans la parcelle plantée de peupliers jouxtant le fossé.

Les résultats des mesures sont comparés aux valeurs de garanties, les paramètres respectent les valeurs seuils.

La pollution entrante mesurée lors du bilan 24 heures, est équivalente à 55 EH pour le débit et environ 45 EH pour les charges entrantes (150 EH en capacité nominale)

Résultat du bilan 2024 :

	Résultats au point		Texte réglementaire (Valeurs garanties)					
	Entrée station	Sortie station						
Paramètres	Charge mesurée (kg/j)		Conc. en sortie STEP	Calcul du rendement	Conc. en mg/L	Conformité	Rendement en %	Conformité
MEST	1 083,5	554,1	45	49%				
DCO	4 309,4	1 157,4	94	73%	90	oui*		
DBO ₅	2 462,5	295,5	24	88%	30	oui		
NTK	812,6	283,2	23	65%	40	oui		
NGL	812,6	283,2	23	65%				
Phosphore total	109,6	62,8	5	43%				

STEP de Poisot :

La réhabilitation totale du site a été menée à l’été 2013, avec la pose d’une filière préfabriquée de filtration sur résidus de coco pour une capacité de 60 éq/hab,

Le rejet se fait dans un talweg, les eaux traitées ruissellent puis s'infiltrant,

Résultat du bilan 2024 :

	Résultats au point		Texte réglementaire (Valeurs garanties)					
	Entrée station	Sortie station						
Paramètres	Charge mesurée (g/j)		Conc. en sortie STEP	Calcul du rendement	Conc. en mg/L	Conformité	Rendement en %	Conformité
MEST	4 369,0	185,2	22	96%			50%	oui
DCO	6 990,3	1 582,8	188	77%	200	oui	60%	oui
DBO ₅	2 184,5	252,6	30	88%	35	oui	60%	oui
NTK	873,8	631,4	75	28%				
NGL	873,8	677,9	81	22%				
Phosphore total	95,7	84,2	10	12%				

Conclusions sur le système d’assainissement :

Les résultats des mesures sont comparés aux valeurs de garanties, l'ensemble des valeurs respectent les préconisations souhaitées,

La pollution entrante mesurée lors du bilan 24 heures, est équivalente à 63 EH pour le débit et environ 117EH pour les charges entrantes (60 EH en capacité nominale),

Travaux réalisés 2024 :

Renouvellement des médias filtrants

Travaux réalisés en 2025 :

Reprise des berges de la lagune

2.9. Secteur de Reulle-Vergy

Réseau :

COMMUNE	Longueur Réseau (m)	Réseau Unitaire %	Réseau Séparatif %	Nb postes relevage	Nb déversoirs d'orage
REULLE-VERGY	1 390	0	100	0	Néant

Station d'épuration :

Cette station est de type lit bactérien faible charge,

Sa capacité a été dimensionnée pour 250 EH et son débit max de 38 m³/jour (une centaine de personnes raccordées),

Toutefois, la STEP semble plutôt avoir un traitement adapté pour 150 EH, La station n'est pas équipée d'un traitement tertiaire,

Le rejet se fait par infiltration dans le milieu naturel,

Résultat bilan 2024 :

Paramètres	Résultats au point		Conc. en sortie STEP	Calcul du rendement	Texte réglementaire (Valeurs garanties)			
	Entrée station	Sortie station			Conc. en mg/L	Conformité	Rendement en %	Conformité
MEST	4,1	1,3	68	69%	30	non		
DCO	17,2	5,2	276	70%	90	non		
DBO ₅	6,4	0,5	25	93%	40	oui		
NTK	2,0	1,2	65	39%				
NGL	2,0	1,2	66	38%	50	non		
Phosphore total	0,2	0,2	13	-18%				

Conclusion sur le système d'assainissement :

Les résultats des mesures sont comparés aux valeurs de garanties, 3 non-conformités sont à noter, les concentrations de MES, DCO et NGL dépassent les seuils fixés :

- MES : 68 mg/l mesuré contre 30 mg/l autorisé
- DCO : 276 mg/l mesuré contre 90 mg/l autorisé
- NGL : 66 mg/l mesuré contre 50 mg/l autorisé

A noter également une mauvaise dépollution du phosphore.

Travaux réalisés en 2024 :

Etude de réhabilitation ou rattachement à la STEP de Meuilley

Opérations envisagées sur le secteur d'assainissement :

/

2.10. Secteur de Segrois

Réseau :

COMMUNE	Longueur Réseau (m)	Réseau Unitaire %	Réseau Séparatif %	Nb postes relevage	Nb déversoirs d'orage
SEGROIS	1 080	0	100	0	Néant

Station d'épuration :

Cette station est de type lit bactérien faible charge,

Sa capacité est de 150 EH et son débit max de 30 m³/jour (une centaine d'habitants raccordés), La station n'est pas équipée d'un traitement tertiaire,

Le rejet se fait par infiltration dans le milieu naturel,

Résultat bilan 2024 :

Paramètres	Résultats au point		Conc. en sortie STEP	Calcul du rendement	Texte réglementaire (Valeurs garanties)			
	Entrée station	Sortie station			Conc. en mg/L	Conformité	Rendement en %	Conformité
MEST	1 241,5	334,3	21	73%			50%	oui
DCO	1 476,3	366,1	23	75%	200	oui	60%	oui
DBO ₅	117,4	25,5	2	78%	35	oui	60%	oui
NTK	285,2	-	< 5	99%				
NGL	308,9	151,7	10	-				
Phosphore total	38,6	27,1	2	30%				

Conclusion sur le système d'assainissement :

Les résultats des mesures sont comparés aux valeurs de garanties, l'ensemble des concentrations et rendements répondent aux valeurs fixées,

2.11. Secteur de Détain-et-Bruant

Réseaux :

COMMUNE	Longueur Réseau (m)	Réseau Unitaire %	Réseau Séparatif %	Nb postes relevage	Nb déversoirs d'orage
DETAÏN	1200		100	0	0
BRUANT	1480		100	0	0
CHEVANNES	1770		100	0	0

♦ STEP de Détain :

Création en 2021 d'une unité de traitement avec passage sur des lits plantés de macrophytes sur deux étages. Sa capacité est de 80 EH et son débit max de 12 m³/jour,
Le rejet se fait par infiltration et rejoint le bassin versant du Meuzin,

Résultat bilan 2024 :

Paramètres	Résultats au point		Conc. en sortie STEP	Calcul du rendement	Texte réglementaire (Valeurs garanties)			
	Entrée station	Sortie station			Conc. en mg/L	Conformité	Rendement en %	Conformité
MEST	1,4	0,5	65	66%				
DCO	5,2	1,7	236	67%	200	non	85%	non
DBO ₅	1,2	0,4	54	68%	35	non	90%	non
NTK	0,7	0,5	64	-				
NGL	0,7	-	64	-			30%	oui
Phosphore total	0,1	0,0	7	17%			10%	oui

♦ STEP de Bruant :

Création en 2021 d'une unité de traitement avec passage sur des lits plantés de macrophytes sur deux étages.
Sa capacité est de 60 EH et son débit max de 6 m³/jour.
Le rejet se fait par infiltration et rejoint le bassin versant du Meuzin.

Résultat bilan 2024 :

Paramètres	Résultats au point		Conc. en sortie STEP	Calcul du rendement	Texte réglementaire (Valeurs garanties)			
	Entrée station	Sortie station			Conc. en mg/L	Conformité	Rendement en %	Conformité
MEST	0,5	0,0	10	94%				
DCO	2,5	0,6	199	76%	200	oui	85%	non
DBO ₅	0,4	0,0	13	91%	35	oui	90%	oui
NTK	0,4	0,2	51	-				
NGL	0,4	-	64	-			30%	oui
Phosphore total	0,0	0,0	12	0%			10%	non

♦ STEP de Chevannes :

Création en 2022 d'une unité de traitement avec passage par un lit bactérien puis des lits plantés de macrophytes sur deux étages,
Sa capacité est de 300 EH et son débit max de 34 m³/jour,
Le rejet se fait par rejet au fossé puis infiltration dans le milieu naturel il se situe dans le bassin versant du Meuzin,

Résultat bilan 2024 :

	Résultats au point		Texte réglementaire (Valeurs garanties)					
	Entrée station	Sortie station						
Paramètres	Charge mesurée (kg/j)		Conc. en sortie STEP	Calcul du rendement	Conc. en mg/L	Conformité	Rendement en %	Conformité
MEST	9,7	1,2	37	87%			50%	oui
DCO	30,1	5,5	164	82%	200	oui	60%	oui
DBO ₅	4,4	0,5	16	88%	35	oui	60%	oui
NTK	3,1	1,3	40	57%				
NGL	3,1	1,8	53	43%				
Phosphore total	0,3	0,3	8	11%				

Conclusion sur le système d'assainissement :

♦ Détain :

Les résultats des mesures sont comparés aux valeurs de l'arrêté préfectoral, plusieurs des paramètres mesurés ne sont pas conformes.

- DCO : concentration 236 mg/l mesuré contre 200 mg/l autorisé ;
- DBO₅ : rendement 68% calculé contre 90% autorisé ;
- DBO₅ : concentration 54 mg/l mesuré contre 35 mg/l autorisé ;
- DCO : rendement 67% calculé contre 85% autorisé ;

La station de Détain connaît une grosse problématique au niveau de la zone d'infiltration. Une expertise est en cours pour déterminer les responsabilités.

♦ Bruant :

Les résultats des mesures sont comparés aux valeurs de l'arrêté préfectoral, 2 non-conformités sont à noter concernant le rendement :

- DCO : rendement de 76% obtenu contre 85% autorisé ;
- Phosphore total : rendement de 5% obtenu contre 10% autorisé ;

A savoir que la méthode de prélèvement ne permettait pas d'établir de bon résultat pour le calcul des flus, elle sera corrigée cette année par l'installation d'une mesure de débit avant la zone d'infiltration.

♦ Chevannes :

Les résultats des mesures sont comparés aux valeurs de garanties, l'ensemble des paramètres mesurés respectent les préconisations souhaitées.

3. INDICATEURS DE PERFORMANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Ce chapitre présente les données caractéristiques du service et les indicateurs de performance demandés par l'arrêté du 2 mai 2007 sur le contenu du rapport annuel sur le prix et la qualité du service, dont la production relève de la responsabilité de la collectivité,

◆ Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte d'eaux usées, unitaires ou séparatifs :

Plaine	Flagey	Htes Côtes	Boncourt	Brochon	Chamboeuf	Curley	Quémigny	Poisot	Reulle	Segrois	Chevannes	Détain Bruant
8 543	3 511	2713	257	11971	321	123	180	47	169	53	184	152

Calcul basé sur une application du taux indicateur de $2,14 \times \text{nb d'abonnements}$ (chiffres du rapport 2024 basés sur les données INSEE 2022)

◆ Nombre d'abonnements :

Plaine	Flagey	Htes Côtes	Boncourt	Brochon	Chamboeuf	Curley	Quémigny	Poisot	Reulle	Segrois	Chevannes	Détain Bruant
3992	1641	1268	120	5594	150	57	84	22	79	25	86	71

◆ Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées :

Plaine	Flagey	Htes Côtes	Boncourt	Brochon	Chamboeuf	Curley	Quémigny	Reulle	Segrois	Chevannes	Détain Bruant
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Cet indicateur précise le pourcentage d'abonnés raccordables et raccordés au réseau d'assainissement par rapport au nombre d'abonnés résidant en zone d'assainissement collectif.

Les travaux de création des réseaux d'eaux usées ont été achevés en Juillet 2021 pour la commune de Chevannes et en Janvier 2022 pour la commune de Détain-et-Bruant.

Tous les abonnés résidant en zone d'assainissement collectif sont desservis depuis Février 2022; le taux de desserte est donc estimé à 100%.

Au 31/12/2024, le pourcentage d'abonnés raccordés par rapport au nombre d'abonnés raccordables est estimé à 77% sur Détain-et-Bruant et 82% sur Chevannes.

En régie tout secteur confondu, 16 nouveaux branchements d'eaux usées ont été créés et facturés en 2024,

◆ Quantité de boues évacuées issues des ouvrages d'épuration (tonnes MS) G Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation :

Secteur	Plaine	Flagey	Htes Côtes	Brochon
Quantités boues (tMS)	310	44	23	227
Taux	100%	100%	100%	100%

◆ **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées :**

Plaine	Flagey	Htes Côtes	Boncourt	Brochon	Chambœuf	Curley	Quémigny	Reulle	Segrois
85	70	70	65	95	95	95	95	95	95

◆ **Linéaires réseaux neufs posés / réhabilités en 2024 : 603 mètres linéaires**

◆ **Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées pour 2024 : 0,23 %**

◆ **Historique des renouvellement et création de réseau :**

Commune	Secteur	Intitulé	Linéaire	Année
Morey	Flagey	Chemin des aires neuf	100	2018
Premeaux	Plaine	Aval PR Prissey	510	2017
Quincey	Plaine	Aval PR Prissey	830	2017
NSG	Plaine	Rue des Seuillots	273	2018
NSG	Plaine	Rue du Dr Legrand	533	2018
Gilly	Flagey	Rue Grangier	117	2018
Entre Marsannay et Brochon	Gevrey	Chemisage de la canalisation de transfert	3000	2019
Magny	Plaine	Extension	80	2020
Flagey	Flagey	Renouvellement réseau sortie Flagey	422	2020
Gilly	Flagey	Renouvellement réseau rues des Maizières et Basse	315	2020
NSG	Plaine	Renouvellement réseau rues Tribourg, de Chaux et Ste-Anne	580	2021
NSG	Plaine	Extension rue de Gilly	17	2021
Fussey	Meuilley	Extension Fussey	55	2021
Vosne	Flagey	Mise en séparatif Vosne	1654	2021
Gevrey	Gevrey	Mise en séparatif Fonteny et Estournelles	329	2021
Chevannes	Chevannes	Création réseau assainissement collectif	1795	2021
Détain Bruant	Détain et Bruant	Création réseau assainissement collectif	2666	2021
Morey	Flagey	Renouvellement rue Ribordot	349	2022
Chambolle	Flagey	Impasse Carrée	10	2022
Premeaux/Prissey	Plaine	Rue des Plantes	154	2023
Segrois	Htes Côtes	Renouvellement réseau arrivée STEP Segrois	21	2023
Chambolle	Flagey	Transfert Chambolle Vougeot réseaux mixte	603	2024

7,4 km de réseau réhabilités sur l'ensemble du territoire en 6 ans (sur 254,6 km de réseau total)

Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées sur 5 ans : 0,29 %,

◆ **Charges entrantes en DB05 (kg/j) :**

Plaine	Flagey	Htes Côtes	Boncourt	Brochon	Chambœuf	Curley	Quémigny	Poisot	Reulle	Segrois
824	373	107	38,4	514	15,4	3,2	2,5	2,2	6,4	0,11
Chevannes	Détain	Bruant								
4,4	1,2	107								

◆ **Sous-produits générés par les systèmes de traitement (quantités / destination) :**

Secteur	Plaine	Flagey	Htes Côtes	Brochon
Graisses	12 tonnes Compostage Quincey	12 tonnes (Station de Longvic ou Chevigny)	12 tonnes Suez Osis	24 tonnes Suez-Osis
Sables	3 tonnes (Station de Longvic)	36 tonnes (Station de Dijon)	1 tonne environ (Station de Longvic)	25 tonnes Suez-Osis
Refus de dégrillage	12 m3 Incinération Dijon	7 m3 Incinération Dijon	7 200 L Incinération Dijon	12 m3 Suez – Osis

◆ **Achats de réactifs :**

Secteur	Plaine	Flagey	Htes Côtes	Brochon
Polymère	8 400 kg	6 300 kg	Quelques litres	7350 kg
Chlorure ferrique (STEP + réseau)	24 tonnes réseau (prévention H2S)	36 tonnes + 6 tonnes de nitrate de calcium	20 tonnes (réseau + STEP)	125 tonnes

◆ **Consommation électrique : 2 104 G26 kWh**

Secteur	Plaine	Flagey	Htes Côtes	Brochon
Consommation kWh	951 372	422 803	101 140	793 912
Ratio kWh/DBO5 traités	3,16	3,10	2,60	4,20

◆ **Curages préventifs :**

Curages préventifs des postes de refoulement tous les 2 à 4 mois
Curages préventifs des points noirs plusieurs fois dans l'année

Linéaire de curage 2024 : 23,5 km

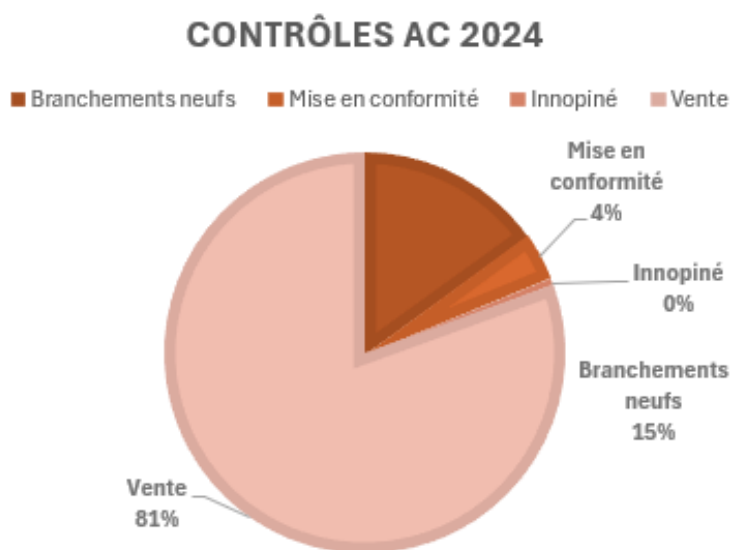
Plaine	Flagey	Htes Côtes	Brochon
8 835 ml	4 350 ml	5 000 ml	5 320 ml

◆ **Nombre de points noirs sur le réseau :** (curages réguliers pour éviter les dysfonctionnements ou les odeurs)

Secteur	Plaine (dont Corgoloin- Magny)	Flagey	Hautes Côtes	Brochon
Nombre de points	41	5	3	4
Nb/100 km	45,3	11,3	6,1	7,6

◆ **Nombre de contrôles AC réalisés en 2024 : 185**

Types de contrôles	Nb de contrôles réalisés 2024
Branchements neufs	28
Mise en conformité	7
Innopiné	1
Vente	149
TOTAL	185



◆ **Taux de débordements :**

Quelques dégorgements d'urgence de boîtes de branchement ont été effectués (pas de débordement notoire au niveau des locaux des usagers),

◆ **Réclamations :**

Le service a reçu des réclamations téléphoniques concernant des problèmes d'odeurs ou de boîtes de branchement bouchées : environ une dizaine de signalements à l'année,

◆ **Montant des abandons de créances 2024 : 877,60€**

Pas de versement à des fonds de solidarité

◆ **Volumes facturés assainissement (régie) : 1 703 720 m3**

Plaine	Flagey	Htes Côtes	Boncourt	Brochon	Chambœuf	Curley	Quémigny	Poisot	Reulle	Segrois
600 373	207 564	97 632	11 248	764 505	12 812	4 980	5 805	1459	5 006	1 879
Chevannes	Détain et Bruant									
7 193	4 264									

◆ **Montant des recettes liées à la facturation pour 2024 en assainissement collectif (régie) :
2 G13 058.2G €**

◆ **Impayés :**

VP,268 - Montant restant impayés au 31/12/2024 sur les factures émises au titre de l'année 2023 : 58 706.13 €
 VP,185 - Montant TTC facturé (hors travaux) au titre de l'année 2023, au 31/12/2023 : 2 913 058.29 €
 P257,0 - Taux d'impayés sur les factures d'assainissement 2023 : 2,02 %

4. ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) répond à l'article L2224-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, Il a pour objet le contrôle des systèmes d'assainissement non collectif des habitations et immeubles non raccordés à un réseau public d'assainissement,

Ces contrôles sont de 2 types :

- contrôle de conception et de réalisation pour les nouveaux dispositifs ;
- contrôle de fonctionnement pour les dispositifs existants

Le Service a été créé par délibération en 2005 sur les deux ex-Communautés de communes de Gevrey-Chambertin et du Pays de Nuits-Saint-Georges, Il concerne environ **2 606 habitants**

♦ Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif :

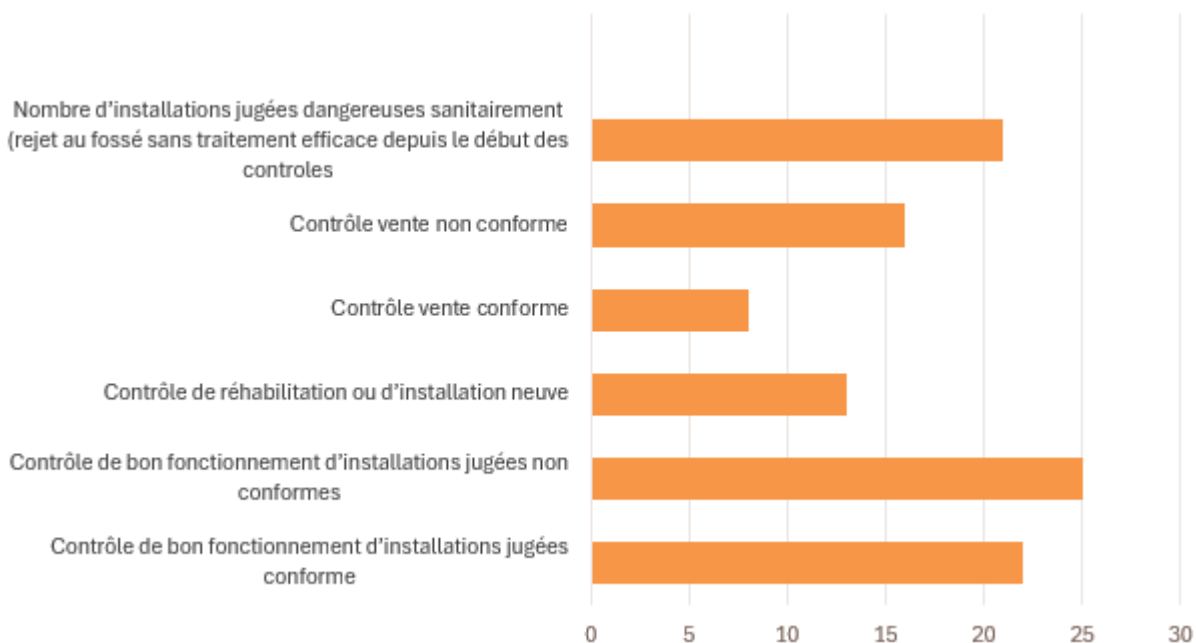
Cet indicateur permet de mesurer la maîtrise des pollutions domestiques diffuses et d'apprécier l'étendue des prestations assurées en assainissement non collectif : les missions obligatoires et les missions facultatives, Cet indicateur (décrivant la situation au 31 décembre de l'exercice présenté) porte sur un indice compris entre 0 et 140, C'est l'arrêté du 2 mai 2007 qui précise le mode de calcul

A, - Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service public d'assainissement non collectif :	
- délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération ;	Effectif • 20 pts
- application d'un règlement du service public d'assainissement non collectif approuvé par une délibération ;	Effectif depuis 2006 • 20 pts
- pour les installations neuves ou à réhabiliter, la délivrance de rapports de vérification de l'exécution évaluant la conformité de l'installation au regard des prescriptions réglementaires, conformément à l'article 3 de l'arrêté du 27 avril 2012 relatif à l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif,	Programme en cours de réalisation depuis 2006 • 30 pts
- pour les autres installations, la délivrance de rapports de visite établis dans le cadre de la mission de contrôle du fonctionnement et de l'entretien,	Programme en cours de réalisation depuis 2006 • 30 pts
TOTAL Partie A (obligatoire) : 100 pts	
B, - Éléments facultatifs du service public d'assainissement non collectif :	
- existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire l'entretien des installations (sur 10 pts);;	Compétence facultative non délibérée • 0 pts
- existence d'un service capable d'assurer à la demande du propriétaire les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations (sur 20 pts);;	Compétence facultative non délibérée • 0 pts
- existence d'un service capable d'assurer le traitement des matières de vidange (sur 10 pts),	Compétence facultative non délibérée • 0 pts

◆ **Conformité des installations d'assainissement non collectif :**

N°	Situation de conformité des installations contrôlées depuis la création du service	Nombre d'installations d'ANC
(1)	Contrôle de bon fonctionnement d'installations jugées conforme	22
(2)	Contrôle de bon fonctionnement d'installations jugées non conformes	25
(3)	Contrôle de réhabilitation ou d'installation neuve	13
(4)	Contrôle vente conforme	8
(5)	Contrôle vente non conforme	16
(1) + (2) + (3) + (4) + (5)	Nombre d'installations contrôlées 2023	84
	Nombre d'installations jugées dangereuses sanitaires (rejet au fossé sans traitement efficace, ...) depuis le début des contrôles	21

Nombre d'installations contrôlées depuis 2013 : 1 538



◆ **Montant des prestations d'ANC pour le secteur géré en régie (au 1^{er} janvier 2024) :**

- redevance ANC : 20 € HT/an
- contrôle de conception implantation dans le cadre d'un dépôt de PC : 90 € HT
- contrôle d'exécution dans le cadre d'un dépôt de PC : 130 € HT
- absence et/ou refus de contrôle de conception implantation : 150 € HT
- absence et/ou refus de contrôle de bonne exécution des travaux : 200 € HT,

◆ **Montant de la redevance pour assainissement non collectif 2024 : 23 882,60 €**

◆ **Montant des recettes liées à la facturation pour assainissement non collectif 2024 : 21 581,00 €**

◆ **Marché vidanges de fosses 2024 : 70 vidanges pour un total de 21 680 € HT**

Suivi du marché pour l'organisation d'une campagne de vidange des fosses pour les particuliers avec l'entreprise ADAJ BRUCHON :

-en automne, 70 vidanges pour 21 680.50 € HT.

Le service assainissement bénéficie d'un budget séparé du budget général, et comporte une partie fonctionnement - exploitation et une partie investissement,

◆ **En fonctionnement :**

Les principales recettes sont répertoriées comme suit :

- La redevance assainissement perçue sur chaque m³ d'eau potable facturée ;
- Les différentes subventions ou aides de l'Agence de l'Eau pour le traitement des eaux ;
- Les participations au fonctionnement de l'assainissement collectif,

Les principales dépenses concernent tous les frais liés à l'exploitation des outils de collecte et de traitement des eaux usées (réseau d'assainissement, station d'épuration),

◆ **En investissement :**

Les 2 types de recettes proviennent de :

- L'encaissement des emprunts,
- Les différentes subventions,

Les dépenses sont, elles, liées au :

- Remboursement du capital,
- Coûts des travaux neufs,

La page suivante détaille l'agglomérat des divers secteurs du budget en régie pour l'année 2023,

Annuité de la dette 2024 : 1 553 507 €

En 2024, remboursement du prêt relais de 997 328 € souscrit en 2022 dans l'attente du versement des subventions de l'Agence de l'Eau.

Etat de la dette :

VP,182 - Encours total de la dette 2024	4 203 615.56 €
VP,183 - Epargne brute annuelle 2024	1 643 647.07 €
P256,2 - Durée d'extinction de la dette de la collectivité	14 ans

Bilan financier 2024 du budget Assainissement régie

SECTION FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		BP2024	CA 2024 Atterrissage	BP 2025
011	Charges à caractère général	1 945 270.00 €	1 683 936.40 €	1 872 795.00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	539 000.00 €	519 406.17 €	604 600.00 €
023	Virement à la section d'investissement	703 951.62 €	- €	104 275.00 €
042	Amortissement	1 231 625.00 €	1 229 109.54 €	1 191 215.00 €
65	Autres charges de gestion	180 500.00 €	52 354.06 €	116 000.00 €
66	Charges financières	209 800.00 €	201 765.03 €	279 400.00 €
67	Charges exceptionnelles	316 007.36 €	7 636.41 €	440 000.00 €
68	Provisions	7 500.00 €	6 167.29 €	5 000.00 €
022	Dépenses imprévues	706 330.32 €	- €	- €
Total des dépenses de fonctionnement		5 839 984.30 €	3 700 374.90 €	4 613 285.00 €

RECETTES		BP2024	CA 2024 Atterrissage	BP 2025
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	1 765 894.30 €	- €	- €
013	Remboursement arrêt maladie	- €	152.92 €	- €
42	Amortissement subventions	284 365.00 €	284 205.46 €	288 400.00 €
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	3 640 500.00 €	3 951 490.07 €	4 442 130.00 €
74	Subventions d'exploitation	80 000.00 €	61 482.03 €	- €
75	Autres Produits de gestion courante	60 000.00 €	76 400.89 €	75 000.00 €
77	Produits exceptionnels	800.00 €	16 989.36 €	58 773.00 €
78	Provisions	8 425.00 €	8 397.16 €	6 200.00 €
Total des recettes de fonctionnement		5 839 984.30 €	4 399 117.89 €	4 870 503.00 €
Résultat de l'exercice		- €	698 742.99 €	257 218.00 €
Résultat antérieur		- €	1 765 894.30 €	2 464 637.29 €
Résultat de clôture		- €	2 464 637.29 €	2 721 855.29 €

SECTION INVESTISSEMENT :

DÉPENSES		BP2024	CA 2024	BP 2025
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	- €	- €	- €
020	Dépenses imprévues	- €	- €	- €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 414 000.00 €	1 385 886.78 €	495 100.00 €
20	Immobilisations incorporelles	257 000.00 €	2 400.00 €	444 130.00 €
21	Immobilisations corporelles	239 154.00 €	40 679.79 €	324 985.00 €
23	Immobilisations en cours	7 636 393.00 €	1 944 614.71 €	6 741 691.00 €
040	Amortissement subvention et reprise provision	284 365.00 €	284 205.46 €	288 400.00 €
041	Opération patrimoniale	105 000.00 €	29 832.30 €	56 445.00 €
Total des dépenses d'investissement		9 935 912.00 €	3 687 619.04 €	8 350 751.00 €

RECETTES		BP2024	CA 2024	BP 2025
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 323 405.55 €	- €	- €
10	Dotations, fonds divers et réserves	32 041.83 €	32 041.83 €	- €
13	Subventions d'investissement reçues	928 738.00 €	33 788.00 €	1 037 213.00 €
16	Emprunt	4 611 150.00 €	3 000 000.00 €	1 800 000.00 €
021	Virement de la section d'exploitation	703 951.62 €	- €	104 275.00 €
040	Amortissement	1 231 625.00 €	1 229 109.54 €	1 191 215.00 €
041	Opération patrimoniale	105 000.00 €	29 832.30 €	56 445.00 €
23	Immobilisations en cours	- €	130.00 €	- €
Total des recettes d'investissement		9 935 912.00 €	4 324 901.67 €	4 189 148.00 €
Résultat d'investissement de l'exercice		- €	637 282.63 €	- 4 161 603.00 €
Résultat antérieur		- €	2 323 405.55 €	2 960 688.18 €
Reste à réaliser		-	1 696 108.00 €	
Résultat de clôture		- €	1 264 580.18 €	- 1 200 914.82 €

Résultat global de clôture		- €	3 729 217.47 €	1 520 940.47 €
----------------------------	--	-----	----------------	----------------

GLOSSAIRE

✓ **Assainissement collectif**

Mode d'assainissement constitué d'un réseau public destiné à collecter les eaux usées qui sont acheminées vers une station d'épuration en vue de leur traitement,

✓ **Assainissement non collectif (ANC)** (également appelé autonome ou individuel)

Système d'assainissement réalisé aux frais du propriétaire sur une **parcelle privée**, en l'absence de réseau public, Il permet de collecter et de traiter l'ensemble des eaux usées **sur place**, Il doit être réalisé en tenant compte de plusieurs critères dont la nature du sol et la taille du logement ou le nombre de résidents,

✓ **DBO5** (demande biochimique en oxygène pendant 5 jours)

Paramètre de caractérisation d'une eau usée,

✓ **DCO** (demande chimique en oxygène)

Paramètre de caractérisation d'une eau usée

✓ **Déversoir d'orage**

Ouvrage situé sur un réseau unitaire permettant de rejeter directement dans le milieu naturel un débit d'eau excédentaire dû aux précipitations atmosphériques,

✓ **E-H : Equivalent Habitant**

Unité de mesure de la pollution, Un équivalent-habitant correspond aux flux journalier moyen de pollution produit par un habitant, soit 60 grammes de DBO5 par jour,

✓ **H2S**

Gaz composé d'hydrogène et de soufre, facilement reconnaissable à très faible concentration à son odeur « d'œuf pourri », Il est dangereux, voire mortel,

✓ **MS**

matières sèches des boues de dépollution MS)

Matières résiduelles après déshydratation complète des boues, mesurées en tonnes,

✓ **MES** (matières en suspension)

Paramètre de caractérisation d'une eau usée,

✓ **NGL – NTK** (azote global, azote total Kjeldahl)

Paramètre de caractérisation d'une eau usée

✓ **P** (phosphore)

Paramètre de caractérisation d'une eau usée

✓ **Points A2, A3, A4 et A5**

Point d'autosurveillance du système de traitement :

- A2 : correspondant au déversoir de la station
- A3 : correspondant à l'entrée de la station
- A4 : correspondant à la sortie de la station
- A5 : correspondant au by-pass de la station

✓ **Poste de refoulement** ou de relevage

Regard équipé de pompes mis en place lorsque l'écoulement gravitaire n'est plus possible et destiné à évacuer les eaux vers une canalisation gravitaire afin que l'écoulement naturel puisse de nouveau avoir lieu

✓ **Réseau de collecte d'eaux usées**

Ensemble des équipements publics (canalisations et ouvrages annexes) acheminant de manière gravitaire ou sous pression les eaux usées et unitaires issues des abonnés, du domaine public ou d'autres services de collecte jusqu'aux unités de dépollution,

✓ **Réseau séparatif d'eaux usées**

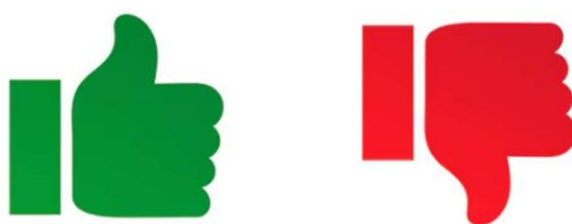
Réseau qui collecte uniquement les eaux usées, Les eaux pluviales sont envoyées dans une autre canalisation,

✓ **Réseau unitaire**

Réseau qui collecte toutes les eaux : eaux usées issues des toilettes, de la salle de bains et de la cuisine, ainsi que les eaux de pluie (gouttières, grilles...)

✓ **STEP : Station d'épuration**

Ensemble des installations chargées de traiter les eaux collectées par le réseau de collecte d'eaux usées avant rejet au milieu naturel et dans le respect de la réglementation,



Recommandations pour contribuer au bon fonctionnement du réseau et de la station d'épuration

Ne jetez pas de peintures, de détergents ou de solvants comme le white-spirit dans vos toilettes ou vos éviers, Apportez-les à la déchèterie la plus proche de chez vous où ils seront traités puis valorisés en respectant l'environnement,

Ne jetez pas vos lingettes, vos cotons tiges, vos serviettes hygiéniques ou vos préservatifs dans les toilettes car ces matériaux ne sont pas dégradables et cela pose de sérieux problèmes dans les stations d'épuration, ils doivent être jetés dans la poubelle,

Ne jetez pas les huiles de vidange ou de friture dans l'évier, dans les toilettes ou dans les canalisations, Apportez-les à la déchèterie pour qu'elles soient valorisées,

N'utilisez pas trop de lessive ou de liquide vaisselle, le petit plus que l'on ajoute n'est souvent pas indispensable et augmente la pollution à traiter à la station d'épuration,

Ne jetez pas vos vieux médicaments dans l'évier ou dans les toilettes, Les médicaments tuent les bactéries présentes dans les bassins de la station pour éliminer la pollution, Donnez-les à votre pharmacien, ils seront retraités sans polluer l'environnement,